



Contrefaçon et piraterie

Statistique 2014 de l'AFD concernant le droit des biens immatériels

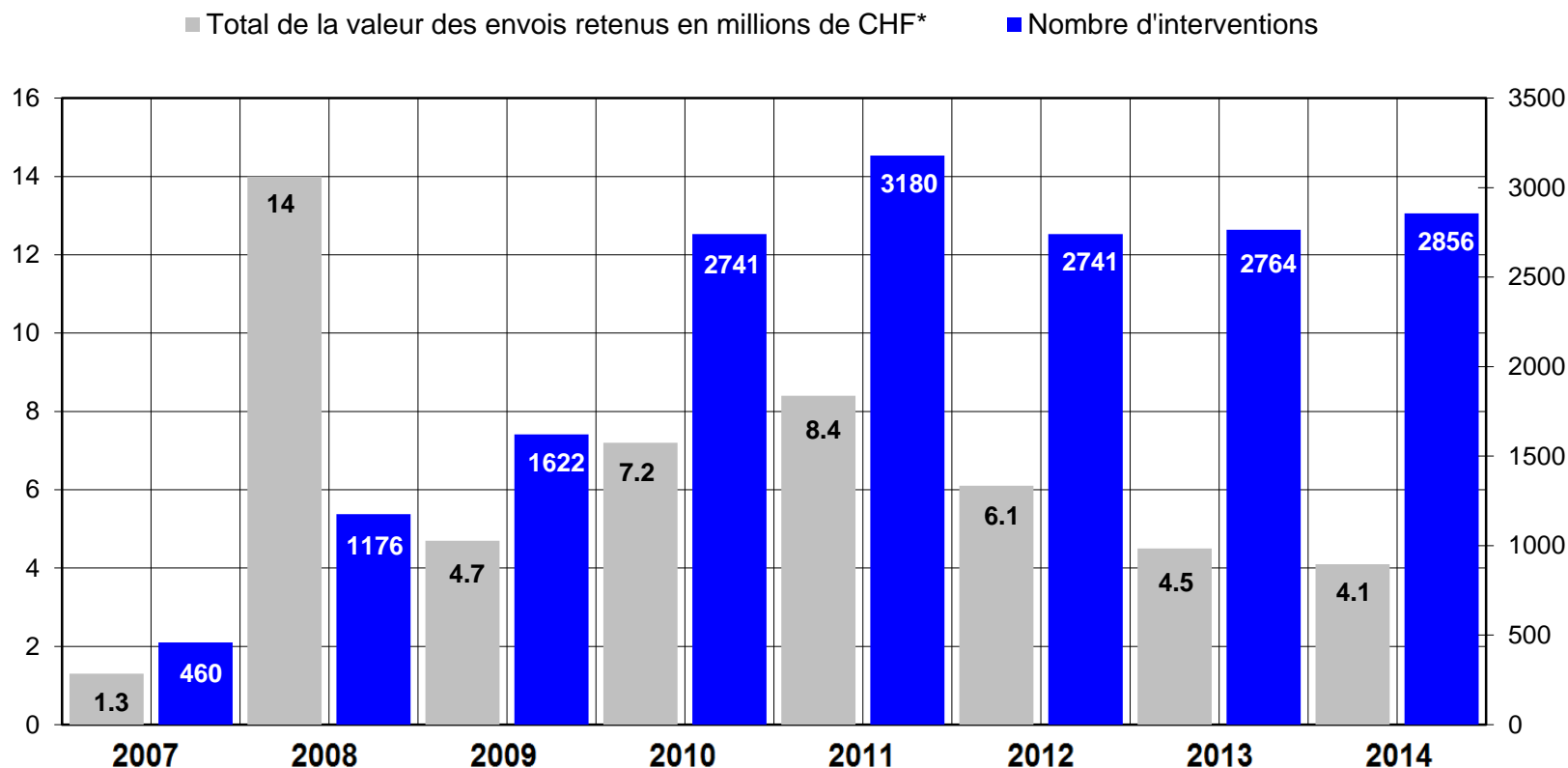


Foto: stop-piracy.ch



2014: Droit sur les biens immatériels

I. Trafic des marchandises de commerce (y compris envois expédiés par poste ou par courrier rapide)

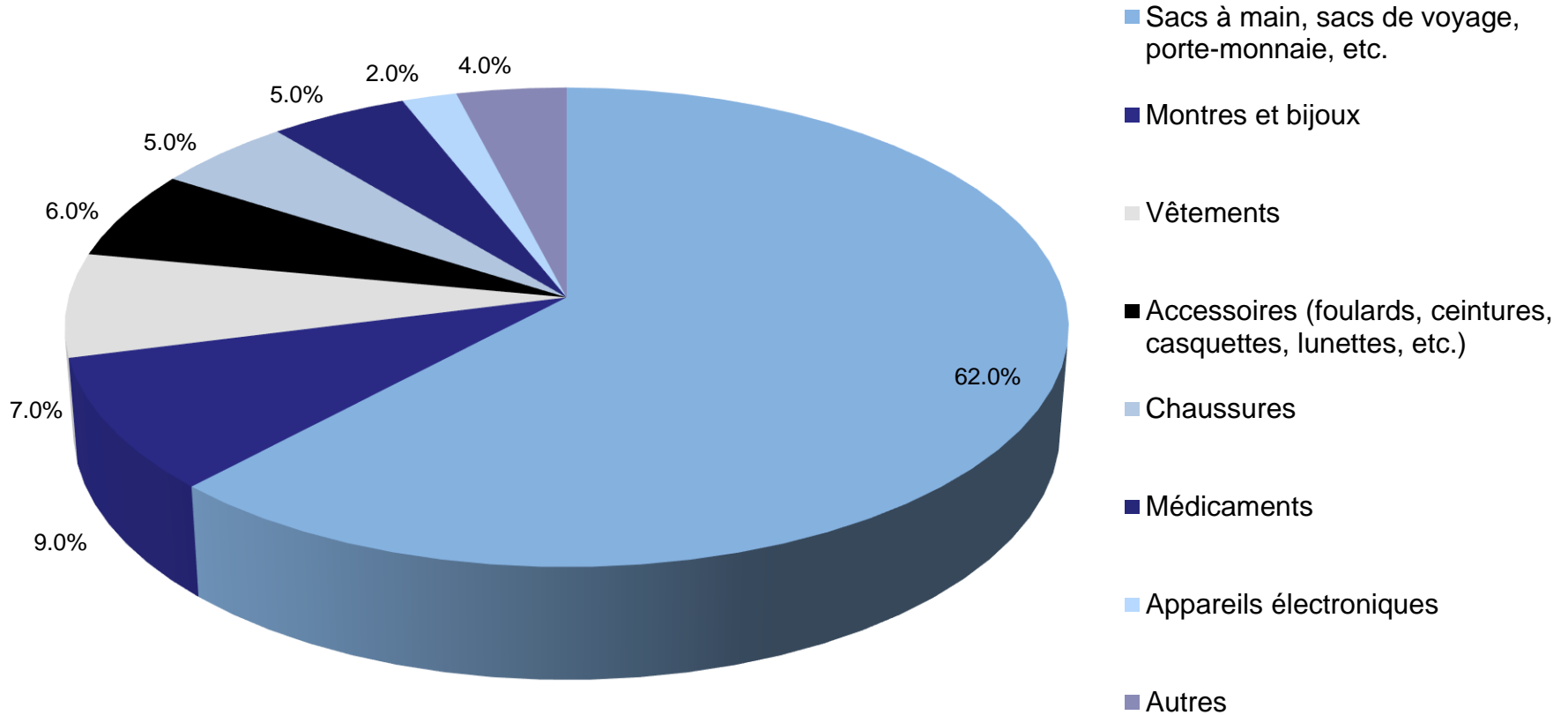


*La valeur correspond à des produits originaux comparables; elle ne comprend pas 1225 envois de médicaments qui ont été retenus en vertu de la loi sur les produits thérapeutique et 432 envois de montres et bijoux qui ont été retenus par les bureaux de contrôle métaux précieux sur la base de la loi sur le contrôle des métaux précieux.



2014: Droit sur les biens immatériels

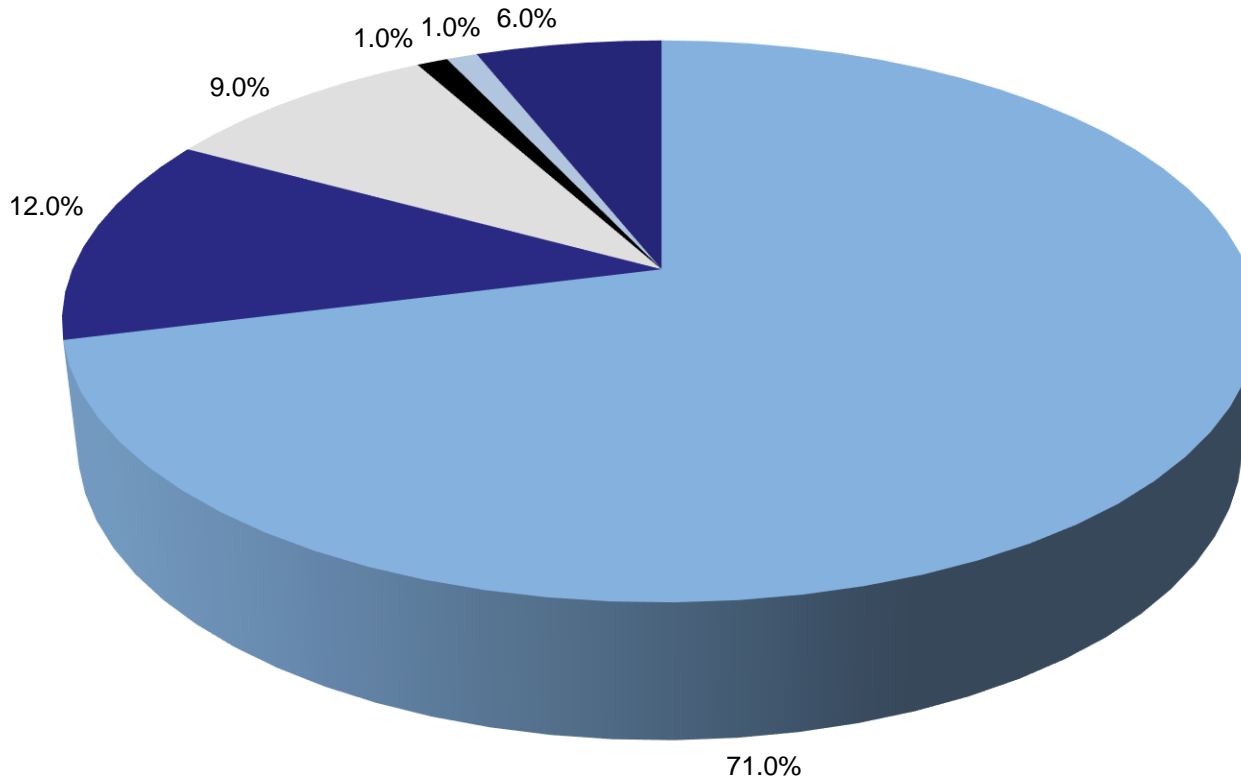
Interventions selon les catégories de marchandises (trafic des marchandises de commerce)





2014: Droit sur les biens immatériels

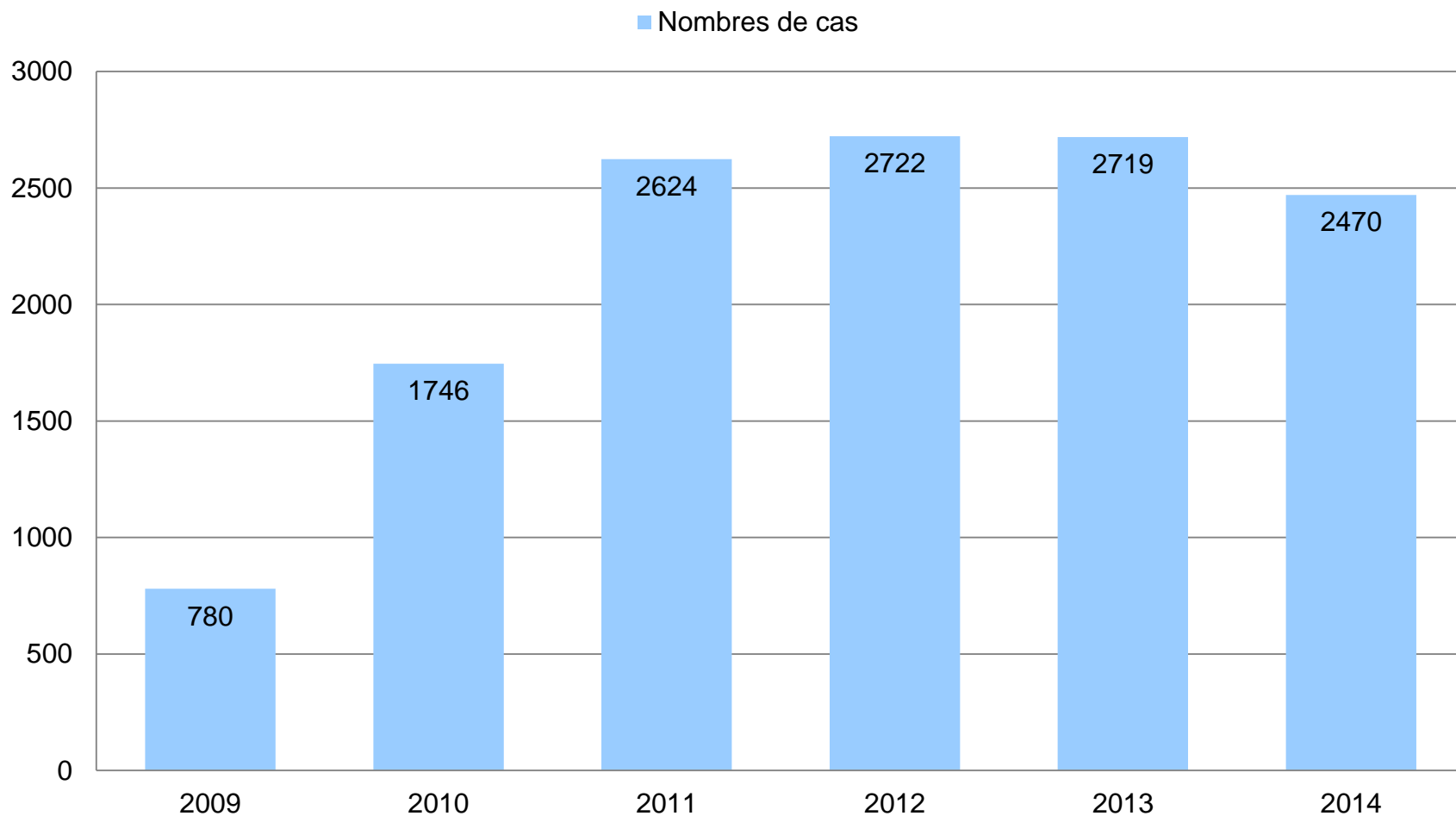
Provenance des contrefaçons par pays (trafic des marchandises de commerce)



- Chine
71 % de sacs, 10 % de montres,
7 % d'accessoires
- Hong Kong
52 % de sacs, 11 % de vêtements,
10 % d'appareils électroniques
- UE
49 % de médicaments, 28 % de
meubles, 15 % de sacs,
- Turquie
67 % de sacs, 14 % de chaussures,
8 % de montres
- Thaïlande
42 % de sacs, 22 % de vêtements,
13 % d'accessoires
- Autres



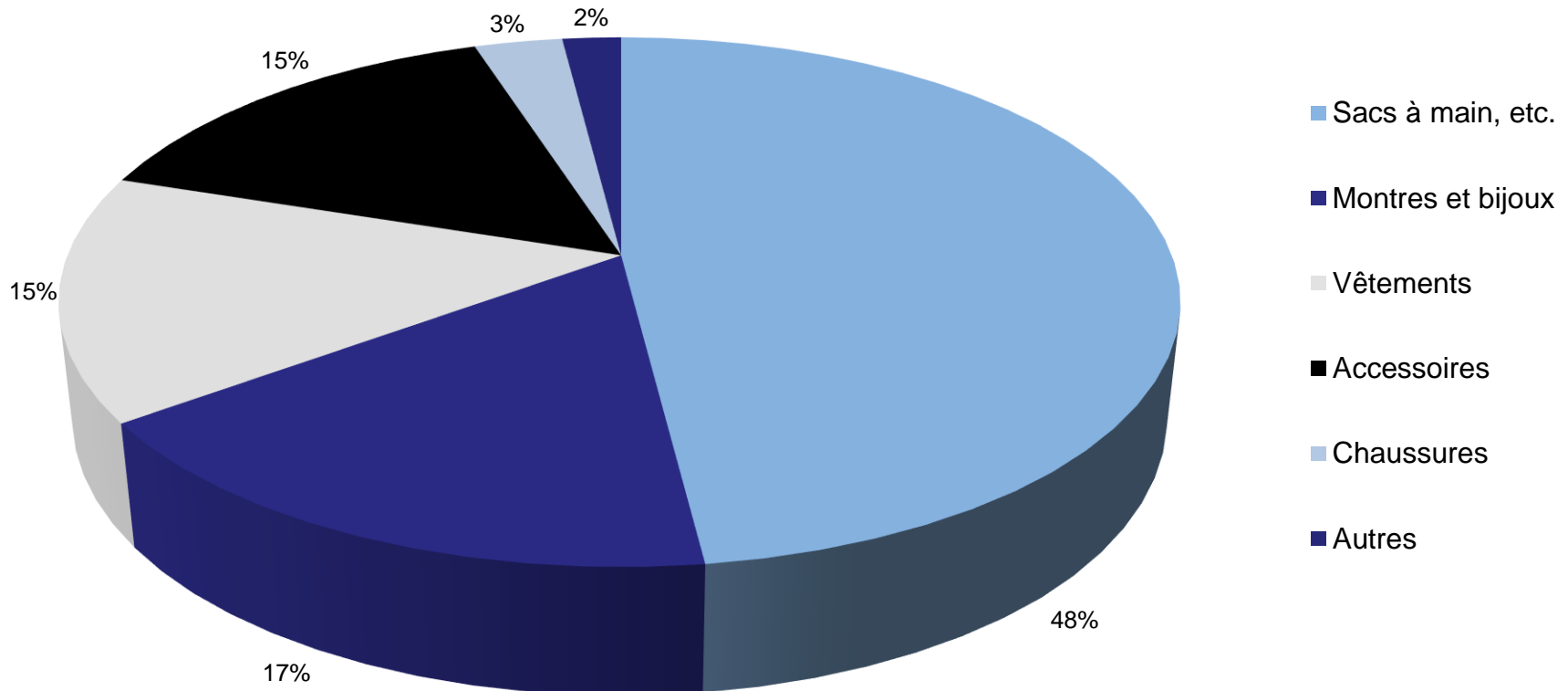
II. Trafic touristique





2014: Droit sur les biens immatériels (droit des marques et des designs)

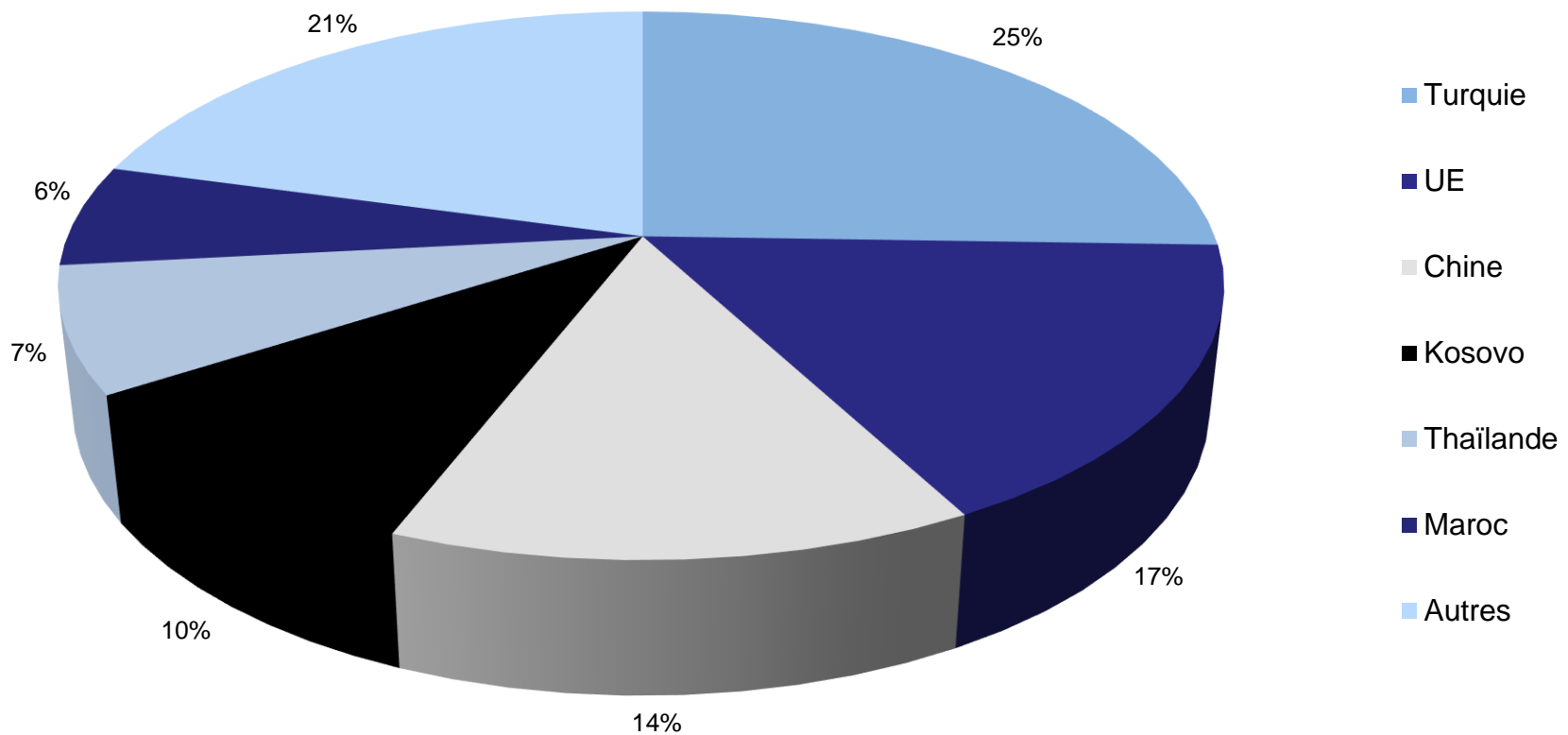
Interventions selon les catégories de marchandises (trafic touristique)





2014: Droit sur les biens immatériels (droit des marques et des designs)

Provenance des contrefaçons par pays (trafic touristique)





STOP A LA PIRATERIE

Plate-forme suisse de lutte contre la contrefaçon et la piraterie

- Afin de lutter de façon efficace et durable contre la contrefaçon et la piraterie, l'AFD s'engage pour STOP A LA PIRATERIE, un partenariat des secteurs public et privé.
- Vous trouverez davantage d'informations sous:
www.stop-piracy.ch